

Compte-rendu de la réunion du conseil municipal du 10 avril 2017

Présents : P. COUCHAUD ; J. MAILLARD ; Y. CHAZAL ; T. FRANCE ; F. DUFOUR ; PM BROUSSE; MN THIOILLIER ; C. SAIGNOL ; P. CHOMARAT ; F. TAILLANDIER ; C. PERRET ; S. CHEVET ; D. MASSACRIER B. BINET ; P. DUBREUIL

Absents excusés : C. JAVELLE ; C. MEDAL; S. NIGON.

Pouvoirs : Claude JAVELLE donne pouvoir à J. MAILLARD et Chantal MEDAL donne pouvoir à F. DUFOUR

Secrétaire : D. MASSACRIER

- Le procès-verbal du conseil municipal du 14 mars 2017 est approuvé à l'unanimité

1 – Acquisition d'un camion-benne

Mr DUFOUR informe que le camion-benne utilisé actuellement par la commune arrive en fin de vie.

En vue de son remplacement et compte-tenu des besoins, il est envisagé de le remplacer par une benne amovible de plus grande capacité.

Plusieurs devis ont été demandés.

Mr DUFOUR propose d'acquérir un camion-benne au meilleur rapport qualité/prix sans dépasser le montant inscrit au budget 2017 s'élevant à 54 000 € TTC soit 45 000 €.

A ce montant se déduira la reprise du camion actuel et s'élevant à 3 500 €.

Approuvé à l'unanimité.

2 Vente du terrain pour le projet de "pôle médical"

M. le Maire rappelle que dans le cadre du projet de construction du futur « pôle médical », la vente des parcelles AD 61, 62 et 249 en partie situées « rue des Gayottes » et appartenant au domaine privé de la Commune de Champdieu est nécessaire.

La commune de Champdieu ayant trouvé acquéreur, la vente sera effectuée à l'amiable. Le prix de vente étant entendu entre la Commune et l'acquéreur à 150 000 € HT soit 180 000 € TTC pour une surface totale de 1 522 m² environ.

La vente sera conclue par acte notarié. L'entrée en jouissance du terrain par l'acquéreur sera effective après accomplissement des formalités administratives.

Approuvé à l'unanimité.

3 Autorisation de signature du marché après avis de la Commission d'Appel d'Offres

Mme MAILLARD rappelle la délibération n°2017-02 du 31 janvier 2017, relative à la consultation des entreprises pour les travaux d'aménagement de la Place de l'Eglise.

La consultation des entreprises ayant pris fin le 31 mars. La commission d'Appels d'Offres se réunira le 14 avril prochain pour analyser et proposer le(s) candidat(s) retenu(s) pour attribution du marché.

Il est proposé à l'assemblée d'autoriser Mr le Maire à signer le(s) marché(s) de travaux après avis de la Commission d'Appel d'Offres.

Approuvé à l'unanimité.

4 Demande de subvention auprès de l'Etat pour la mise à disposition des usagers d'un poste informatique pour les pré-demandes en ligne de carte nationale d'identité

M. le Maire rappelle la mise en application de la réforme pour la délivrance des titres depuis le 21 mars 2017. Depuis cette date, les communes non équipées de dispositifs de recueil ne peuvent plus recevoir de dossier de demande de carte nationale d'identité.

Désormais, une pré-demande en ligne devra être effectuée par les usagers avant de pouvoir déposer les pièces nécessaires à la création de leur nouveau titre d'identité.

Afin de faciliter la mise en œuvre de cette réforme et dans le souci de toujours accompagner l'utilisateur dans la démarche, les mairies non équipées de dispositifs de recueil peuvent mettre à disposition de leurs usagers un espace numérique et leur offrir un accompagnement dans la démarche administrative.

Les agents des collectivités bénéficieront d'une formation et une aide financière peut être apportée aux collectivités.

M. le Maire propose à l'assemblée de mettre à disposition du public un espace numérique pour l'accompagnement des usagers et de solliciter à cet effet une aide financière au titre de la DETR.

Approuvé à l'unanimité.

5 Vote du taux des taxes locales 2017

Madame Jeanne MAILLARD, membre de la commission des finances informe le Conseil Municipal que les taux des taxes d'habitation, foncier bâti et foncier non bâti pour 2017 doivent être fixés avant le vote du budget primitif.

Elle présente le montant estimatif qui serait perçu au titre de la fiscalité selon les bases d'imposition prévisionnelles 2017 tout en conservant les taux d'imposition votés en 2016.

La commission finance réunit le 3 avril 2017 propose de maintenir les taux de 2016, soit :

- taxe d'habitation : 8,79 %
- taxe foncière sur les propriétés bâties : 13,79 %
- taxe foncière sur les propriétés non bâties : 40,52 %

Approuvé à l'unanimité.

6 Budget primitif 2017

Mme MAILLARD demande au conseil municipal de se prononcer sur le budget primitif 2017 arrêté lors de la réunion de la commission des finances du 3 avril 2016, comme suit :

BUDGET GENERAL 2017

	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	1 684 000 €	1 684 000 €
Section d'investissement	1 880 000 €	1 880 000 €
TOTAL	3 564 000 €	3 564 000 €

Le budget 2017 « Commune » est approuvé à l'unanimité.

7 - Approbation budget annexe 2017 : Bâtiments commerciaux

Après présentation à l'Assemblée du budget primitif 2017 proposé par la Commission Finances suite à sa réunion du 3 avril 2017, Mme MAILLARD demande au conseil municipal de se prononcer sur le budget primitif 2017 dont les montants sont répartis ainsi :

BUDGET ANNEXE : BÂTIMENTS COMMERCIAUX 2017

	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	41 000 €	41 000 €
Section d'investissement	47 000 €	47 000 €
TOTAL	88 000 €	88 000 €

Le budget annexe 2017 est approuvé à l'unanimité.

8 – Demande de subvention auprès de l'Etat au titre du Fond de Soutien à l'Investissement Public Local pour la mise en accessibilité des établissements recevant du public et de l'offre touristique

Mr le Maire rappelle la délibération n°15-2016 du 3 mars 2016 concernant la demande de subvention auprès de l'Etat pour la mise en accessibilité des Etablissements Recevant du Public et de l'offre touristique.

Mr le Maire rappelle également la réglementation visant à l'obligation de rendre accessible les établissements recevant du public, et que de ce fait, un diagnostic d'accessibilité avait été réalisé permettant d'identifier les non-conformités et le coût des travaux à réaliser sur les bâtiments communaux et les sites touristiques.

L'ensemble des travaux prévus en 2016, n'ayant pu être réalisés dans sa globalité, ils seront poursuivis sur l'année 2017.

Le montant des travaux programmés en 2016 et 2017 pouvant faire l'objet d'une aide de l'Etat s'élève à 24 385.94 € HT.

M. le Maire rappelle également que la commune bénéficie également d'une aide financière de la Région et du Département pour les travaux de mise en accessibilité de l'offre touristique.

Mr le Maire propose de solliciter auprès de l'Etat au titre du fond de soutien à l'investissement public local, une aide pour le financement de ces travaux.

Approuvé à l'unanimité.

9 – Demande de subvention pour la création d'un « city stade »

Mme France rappelle le projet du Conseil Municipal des Jeunes consistant à l'installation d'un « City stade » sur l'un des terrains de tennis.

En effet, les enfants élus ont souhaité poursuivre l'aménagement de l'espace de loisirs en proposant des jeux variés.

L'équipement serait composé de 2 cages de buts permettant 3 possibilités de jeux différents : football, basketball et volleyball.

Le court de tennis actuel est composé de 2 terrains dont un serait destiné à accueillir ce nouvel équipement. Un nouveau traçage sera réalisé par le personnel communal.

Plusieurs devis ont été demandés pour la fourniture et la pose de 2 cages de but multi-sports. Le montant de l'offre retenue s'élève à 8 624.74 € HT.

A cet effet, Mme France propose de solliciter une aide auprès du Département de la Loire pour le financement de ce projet porté par le Conseil Municipal des Jeunes.

Approuvé à l'unanimité.

11– Extension réseau BTS poste Chavanette

Monsieur DUFOUR expose au Conseil Municipal qu'il y a lieu d'envisager des travaux d'extension BTS au poste de "Chavanette" – pour des projets de construction ou de réhabilitation.

Le montant des travaux d'extension s'élève à 10 520 € HT.

Approuvé à l'unanimité.

12 - Tenue des bureaux de vote

Les tableaux des 2 tours pour la permanence des bureaux de vote à l'occasion des élections présidentielles seront transmis par mail.

Une réunion rappelant les consignes d'accueil des électeurs et les modalités de vote aura lieu le samedi 22/04 à 11h30 – salle du Ruillat.

M. le Maire informe également de la date des élections législatives qui se dérouleront les 11 et 18 juin 2017 de 8h00 à 18h00.

13 - Permanence accueil touristique pendant la période estivale

Mr le Maire sollicite les élus pour seconder l'animateur culturel pendant la période estivale.

Le tableau de permanence sera envoyé par mail aux élus.

Questions diverses

◆ M. CHAZAL rappelle le projet en cours de sentier botanique en partenariat avec la commune de Pralong.

◆ Mme MAILLARD donne des informations sur la révision de la valeur locative des locaux professionnels, ainsi que la mise en place du prélèvement à la source à compter du 1^{er} janvier 2018.

◆ M. TAILLANDIER rappelle les dates des manifestations de l'année organisées par le Comité des Fêtes

◆ M. MASSACRIER a participé à la commission communautaire « cycle de l'eau » et en fait le compte-rendu.

◆ Mme France informe que les inscriptions pour les TAP de la rentrée 2017-2018 seront distribuées aux familles début mai.

Un échange entre les CMJ de Champdieu et de Lézigneux est organisé le 13 mai à Champdieu et le 17 juin à Lézigneux.

◆ Mme CHOMARAT évoque le repas au restaurant organisé par le CCAS le samedi 1^{er} avril à destination des habitants de 70 ans et plus.

Prochain Conseil Municipal : les 7 juin et 3 juillet à 20h00